

ASC Tennis de Table Saison 2024-2025

Nouvelle adhésion : Oui Non

NOM : Prénom : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de Naissance : / / Lieu de naissance :

Téléphone Fixe : et/ou Téléphone Portable :

Adresse électronique 1 :

Adresse électronique 2 :

Nouveauté 2024

Un entraînement dirigé le mardi- salle grise- de 20h à 22h, dans un créneau partagé avec la JAAC

1. Entraînement libre Loisirs 170€

➤ **Mercredi 20h / 22h45 - Salle Bleue**

Né(e)s jusqu'en 2010 - licence promotionnelle comprise

2. Entraînement libre Compétiteurs 210€

➤ **Jeudi 20h30 / 22h45 - Salle Bleue**

Né(e)s jusqu'en 2010 - licence traditionnelle comprise

Créneau partagé avec les adhérents de la JAAC

Maillot du club obligatoire (+20€) : Taille :

3. Entraînement dirigé Loisirs 210€

➤ **Mardi 20h / 22h – Salle grise**

Créneau partagé avec les adhérents de la JAAC (10 places étant réservées aux adhérents de l'AS Caluire, les premiers arrivés seront les premiers servis)

Accès au créneau libre du mercredi inclus

Cotisations

Chèque à l'ordre de: ASC TT . Montant : € Titulaire du compte, :

Souhaitez-vous un justificatif ?

Certificat médical : Obligatoire pour les nouveaux adhérents ; Autorisant la pratique du Tennis de Table en compétition ; De moins de 3 mois à la date du 15/09/2024.

Renouvellement : renseigner et signer l'attestation (site : rubrique documents). Pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal. Ancienneté maximale du certificat médical d'origine, 3 ans à la date du 15/09/2024

La signature de la présente fiche d'inscription implique l'acceptation sans réserve de la « charte de bonne conduite » figurant sur notre site (<https://ascaluirett.sportsregions.fr/>)

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Caluire le

Date :

/ /